

Note interne

Hôpital du Valais | Site de Sion | Parking couvert

Projet lauréat du concours d'architecture : « de la douceur »

Sion, le 28 avril 2015 - La construction du parking couvert sur le site de Sion constitue la première pierre du développement du «Pôle santé» qui réunira l'Hôpital du Valais, la Clinique romande de réadaptation de la Suva et la HES-SO Valais-Wallis (Santé) sur le site de Champsec. Le jury a attribué le premier prix du concours d'architecture au projet «de la douceur» du bureau BFN architectes à Martigny. Six bureaux d'architecture ont participé à ce concours «Hôpital du Valais | Site de Sion | Parking couvert» et leurs propositions seront exposées du 29 avril au 20 mai 2015 dans le hall d'entrée de l'Hôpital de Sion.

Le futur parking couvert, qui se situera entre l'avenue du Grand-Champsec et l'autoroute, permettra le stationnement d'environ 1300 véhicules. *« Cette construction répondra au besoin de places du parc du «Pôle santé» qui réunira sur un site unique l'Hôpital du Valais, la Clinique romande de réadaptation de la Suva et la HES-SO Valais-Wallis (Santé) », rappelle le prof. Eric Bonvin, Directeur général de l'Hôpital du Valais. « Les infrastructures de l'Hôpital du Valais doivent être adaptées afin de répondre de manière optimale aux défis qui attendent le secteur hospitalier et garantir la sécurité des patients et la qualité des prestations». Plus de 3'500 personnes (patients, visiteurs, personnel des institutions) se côtoieront sur le site de Champsec, sans oublier les quelques 1'000 étudiants inscrits dans les filières HES-SO Santé (physiothérapie et soins infirmiers) et dans les formations associées.*

Concours d'architecture : un cahier des charges exigeant

L'objectif du mandat d'études parallèles «Hôpital du Valais, Site de Sion | Parking couvert » était de trouver le meilleur projet pour la construction d'un parking couvert, afin de permettre les extensions de l'Hôpital et l'implantation de l'HES-SO Valais-Wallis sur le parking existant à ciel ouvert. *« Il s'agissait d'un concours de projet avec procédure sur invitation selon le règlement SIA. Le jury était composé de personnalités des institutions partenaires du futur « Pôle santé », de membres professionnels et non-professionnels, ainsi que d'experts des partenaires et de la Ville de Sion. La présidence a été assurée par M. Pierre Cagna architecte EPFL/SIA», précise Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques auprès de la Direction générale de l'Hôpital du Valais. « Six bureaux d'architecture ont été invités et devaient s'adjoindre des compétences d'un bureau d'ingénieur civil et d'un architecte paysagiste. »*

Il était attendu des concurrents une réflexion sur l'intégration paysagère de la nouvelle construction, ainsi que sur la qualité d'interface entre véhicules et piétons en relation avec l'ensemble du site hospitalier et du futur «Pôle santé». L'objectif de rentabilité économique revêtait aussi une grande importance.

Le lauréat : « de la douceur »

« *Le jury a décidé à l'unanimité d'attribuer le premier prix au projet « de la douceur », note Pierre Cagna. Il est l'œuvre d'une équipe pluridisciplinaire composée du bureau d'architecture BFN architectes Sàrl, M^{me} Geneviève Nanchen à Martigny, Degré vert (architecte paysagiste) M. Arnaud Michelet à Nendaz et Cordonier & G. Rey SA à Sierre (ingénieur civil).*

Les auteurs du projet ont été particulièrement attentifs à la fois à l'insertion du bâtiment dans son environnement et à son rapport d'échelle, ainsi qu'à la fonction d'interface du parking pour les usagers. Le positionnement judicieux des circulations verticales permet une connexion souple et prometteuse par rapport au futur agrandissement de l'hôpital. Les aspects techniques sont bien résolus et ne comportent pas de défauts majeurs. L'organisation interne, que ce soit pour les circulations routières ou piétonnières est gage de flexibilité tout en assurant une extension logique permettant une réalisation par étapes aisée, rationnelle et économique.

« *Le projet et les réflexions s'intègrent dans le plan d'urbanisme de la Ville », souligne Marcel Maurer, président de Sion et membre du jury.*

Le jury a reconnu avec plaisir la qualité de l'ensemble des projets de concurrents. Une somme de CHF 150'000.- a été attribuée pour les prix et les indemnités des participants.

Planification

« *La planification se fera en parallèle avec l'agrandissement prévu de l'Hôpital de Sion. Le concours pour l'agrandissement de l'hôpital sera publié le 08 mai 2015 sur la plateforme www.simap.ch et les résultats seront rendu publics à la fin janvier 2016 », rappelle Pascal Bruchez.*

Exposition publique jusqu'au 20 mai 2015

Les six projets du concours seront exposés dans le hall d'entrée de l'Hôpital de Sion jusqu'au 20 mai 2015. Ils sont également visibles sur le site internet <http://infrastructures.hopitalvs.ch>.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à :

- Pascal Bruchez, Chef des projets stratégiques de l'Hôpital du Valais, T 603 67 96
- Informations et rapport du jury : <http://infrastructures.hopitalvs.ch> > parking couvert.